



Commission paritaire nationale  
de l'emploi  
et de la formation professionnelle  
de la Pharmacie d'officine

*Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS*

[www.cpnefp-pharmacie.org](http://www.cpnefp-pharmacie.org)

## DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 17 juin 2014 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

### **CQP dermo cosmétique pharmaceutique**

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **BESANCON** (25) à :

BOUVIER Manon  
DELAVELLE Elodie  
DONARD Sylvie [avec les félicitations du jury]  
PERRET Aurélie  
SCHILLING Fiona  
WELKER Bénédicte

Fait à Paris, le 17 juin 2014,  
le président de jury,

Olivier CLARHAUT